

## Compte-rendu du CE du 24 mars 2026

### VIE DE L'ENTREPRISE

- **Editorial**

#### **Elections municipales :**

- La direction remercie les salariés pour la couverture du scrutin, aussi bien la campagne que les journées électorales, qui ont donné « un beau résultat à l'antenne ».
  - La fibre va être commandée sur les communes pour les prochaines échéances électorales.
  - Test sur un logiciel pour la collecte de résultats. La décision sera prise à la fin du mois.
  - La direction rappelle aux salariés de poser leurs congés et de penser à se reposer.
- ✓ *Les élus interpellent la direction sur le non-respect des amplitudes horaires lors des deux journées d'élections du 15 et du 22 mars. Plusieurs journalistes ont fait 14 heures, 16 heures, voire 18 heures d'amplitude horaire le dimanche 15 mars. Avec un temps de repos pour certains de 7 heures, voire 6 heures afin d'effectuer dans la matinale du lundi des directs qui auraient pu être enregistrés. Parmi eux, certains ont enchaîné avec une journée, le lundi 23 mars, de 13 heures, voire 16 h d'amplitude horaire. Une collaboratrice s'est ainsi retrouvée à faire 34 heures en deux jours, c'est-à-dire presque l'équivalent d'une semaine de travail en deux jours !*
  - ✓ *Les élus rappellent que selon l'accord collectif de FTV, « l'amplitude horaire maximale de la journée de travail ne peut dépasser 13 heures » (interruptions de travail incluses). Toujours selon cet accord, « les journalistes bénéficient d'un repos de 11 heures consécutives ». « A titre exceptionnel, ce repos quotidien peut être ramené à 9 heures ».*
  - ✓ *Autrement dit, l'amplitude horaire maximale et le temps de repos légal n'ont pas été respectés pour plusieurs collaborateurs.*
  - ✓ *Les élus s'inquiètent de ce non-respect du temps de travail et du temps de repos, qui mettent potentiellement en danger la santé des salariés et ce, en dépit des alertes du personnel entre les deux tours, aussi bien auprès du DCI que de la directrice.*
  - ✓ *Ils demandent aussi à prendre en compte l'âge des agents. Un collaborateur qui a environ 60 ans ne récupère pas aussi bien qu'un jeune.*

**Réponse de la directrice :** Elle confirme que ces amplitudes horaires sont « illégales ». « Il en va de la santé du personnel et du respect des règles par la hiérarchie ».

Après une alerte du SNJ entre les deux tours, la directrice avait signalé le problème à la rédaction en chef. Elle l'a redit en codir, au lendemain du second tour.

La direction confirme qu'il faut appliquer les règles. Elle donne l'assurance que l'organisation sera modifiée pour les provinciales.

Elle précise par ailleurs que pour ce type de dépassements horaires, la direction doit le déclarer préalablement à l'inspection du travail mais dans un temps raisonnable.

## • RH

### **Mouvement du personnel :**

- Le poste de responsable d'édition n'est finalement pas encore attribué officiellement car le siège a demandé que les entretiens soient ouverts à des candidats extérieurs à la Nouvelle-Calédonie. Ces derniers entretiens ont eu lieu. Le prochain Copil aura lieu mi-avril. Le recrutement sera officialisé après cette étape.
- Même situation pour le poste de rédacteur à Koné et celui de JRI à Nouméa : La direction des RH à Paris demande que la station joue davantage la carte de la mobilité groupe.
- Départ de Valentin Deleforterie à la mi-mai, muté à Reims ; la direction recherche un présentateur pour le remplacer.
- Le poste de rédactrice de Thérèse Waïa va certainement être ouvert.
- Mission de deux ans de chargé de production : probable retour d'Omar.
- Les entretiens annuels d'évaluation (EAE) se terminent d'ici au 31 mars.

### • **Formations :**

- Comprendre le rôle des DP le 27 avril.
- Le CE, du droit à la pratique, des 23 et 24 avril.
- La formation DLS (délégués à la lutte contre le sexisme) de mars a été repoussé aux 29 et 30 avril.
- Formation à un nouveau logiciel de formation à Paris pour Lisa.
- Formation Newsboard jusqu'au 3 avril pour 2 scripts en CDD afin de former un vivier.

Commission Outre-mer le 3 avril, à Paris. Le CSEC d'avril est repoussé à mai, à Paris également.

### • Technique

- Four livré à la cafétéria. La direction rappelle que les demandes de matériel doivent être faites avant juillet.
- Cinq enregistreurs (Zoom pro) doivent être livrés jeudi 26 mars à la rédaction.
- Le SNG (véhicule de transmission satellite) touche à sa fin. La direction va aller vers du Starlink.
- Un conteneur est en route avec du matériel (lumière, objectif et matériel pour les monteurs en provenance de Malakoff) devrait arriver courant avril.

## VIE DU CE

- La sortie randonnée, suivie d'un BBQ à Dumbéa, prévue en mars, a été reportée en raison des municipales. La nouvelle date n'est pas encore connue.
- Achat de caméras de vidéosurveillance en prévision pour sécuriser le centre de Poé.

## **PROJET TEST DE MODIFICATION DES HORAIRES DU MSAI**

- Le service de la maintenance (MSAI) a travaillé sur une période d'intensification des horaires au mois de mars : 7h-20h, voire 21h, en cas de direct TV au lieu de 8-20h (avec une pause le midi).
- Se pose désormais la question de savoir si l'on poursuit. Un projet de phase test de trois mois va être proposé au CHSCT au préalable.

## **PRIME RESTAURATION**

- Pour donner suite à une remarque de Vincent sur la prime de restauration, la direction s'est renseignée pour savoir si notre station pouvait en bénéficier. La réponse est oui.

Chaque salarié inscrit au tableau de service peut bénéficier de la prime restauration (12 euros) les jours sans cafeteria :

- Pour cause de fermeture exceptionnelle
- Les week-ends
- Les jours fériés

Attention, un salarié qui commence à 14 h n'est pas éligible à la prime restauration.

C'est aux salariés de notifier cette prime dans mon Kiosque dans le réalisé (« prime de restauration »).

Une communication de la direction est prévue prochainement.

La direction va rattraper ces primes de restauration jusqu'au 1er janvier (c'est Françoise à la RH qui s'en chargera), par exemple pour les lundis, lendemains de municipales, pendant lesquels la cafétéria était fermée et les week-ends travaillés.

➤ *Les élus interpellent la direction sur les frais kilométriques qui doivent être pris en charge pendant les horaires de nuit (tard dans la soirée et tôt le matin).*

La direction va se renseigner pour en faire un point au prochain CE en avril.

## **BUDGET REALISE EN 2025**

- En 2025, notre station a bouclé un budget inférieur de 4 % au prévisionnel. D'importantes économies ont donc été réalisées.

- Des efforts ont été faits notamment sur les charges en personnel permanents. Malgré un budget pour les CDD et cachetiers trois fois supérieur au prévisionnel, le coût de la masse salariale a été sensiblement réduit. Cela s'explique par des postes vacants.

- Recettes supérieures aux prévisions grâce aux communiqués et SMS, notamment.

## **BUDGET POUR 2026**

- En 2026, le budget prévisionnel est inférieur au budget prévisionnel de 2025 (-120 millions de francs), mais il est supérieur au budget réalisé en 2025 (+ 12,6 millions de francs).

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Comment s'organisent les salariés qui souhaitent manger leur gamelle à la station le midi, maintenant qu'il n'y a plus de réfrigérateur au Nodal ?

Réponse de la direction : ils prennent une petite glacière. Les frigos sont dangereux pour la sécurité électrique.

- Quelques CDD signalent avoir des contrats de 7 jours pendant lesquels ils travaillent 6 jours + 1 RH, alors que ce devrait être 5 jours + 2 RH.

**Vos représentantes SNJ au CE :**  
**Brigitte Whaap (déléguée syndicale)**  
**Coralie Cochin (titulaire)**  
**Nadine Goapana (suppléante)**